

Le BTS SN IR

Brevet de technicien supérieur Systèmes Numériques - Informatique et Réseaux

Le **BTS SNIR** permet de former des techniciens supérieurs aptes à : maintenir, configurer et administrer les systèmes informatiques et les réseaux, concevoir des applications.

■ Objectifs

Le BTS SNIR forme à des systèmes numériques, développe et exploite des applications et des systèmes informatiques organisés ou non en réseau, destinés aux procédés de productions de biens d'équipement et de services techniques.

■ Stages

En fin de première année, un stage de 6 semaines est organisé permettant une intégration, une découverte du monde industriel et également la possibilité de développer une étude technique. Dans les CCF, les situations d'examen peuvent avoir lieu en 1ère année ou en 1ère et 2ème année.

■ Débouchés

Le BTS SNIR peut exercer ses activités essentiellement dans trois types d'entreprises :

- Sociétés de services en informatique industrielle ;
- Sociétés utilisatrices d'équipements automatisés et/ou informatisés ;
- Entreprises réalisatrices de solutions dédiées en équipement automatisés et/ informatisés.

Le technicien supérieur SN peut être amené à exercer ses activités professionnelles sur les systèmes suivants :

- Systèmes électroniques qui impliquent essentiellement le développement de matériels et logiciels dédiés, embarqués ou non ;

- Les systèmes de contrôle/commande permettant la commande et le suivi de procédés industriels ;
- Les systèmes de traitement et de communication (voix, données, images) permettant le transfert de données dans une architecture informatique.

■ Métiers

- Développeur d'applications
- Intégrateur de systèmes ou de réseaux
- Technicien de maintenance en informatique
- Technicien de maintenance en bureau d'étude
- Technico-commercial
- Formateur

■ Poursuite d'études et spécialisation

- Licence professionnelle en informatique
- Ecoles d'ingénieurs
- Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
- Les formations universitaires (licences – masters)

■ Qualités requises

Capacité de travail soutenu, régulier et soigné, sens de l'organisation, de la méthode et de la rigueur, qualités relationnelles et commerciales.

Nos labels :

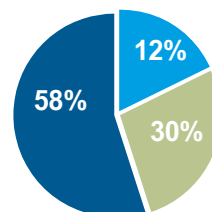


Matières enseignées

Enseignements	Nombre d'heures par semaine	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Mathématiques	3	3
ESLA : enseignement de spécialité en langue anglaise et en co-intervention	1	1
Sciences Physiques	6	4
Informatique et réseaux	14	17
Accompagnement personnalisé	2	2
Culture Générale et Expression	3	3
Anglais	2	2
TOTAL	31	32

> Conditions d'admission

Le BTS SNIR convient aux élèves titulaires d'un baccalauréat STI2D, aux bacheliers des séries technologiques industrielles, des séries générales et du baccalauréat SN ainsi que des baccalauréats professionnels industriels. Inscriptions en 1^{ère} année sur le site : <https://parcoursup.fr/>



● Une formation générale :

- Culture générale et expression
- Langues vivantes étrangères : anglais

● Matières scientifiques :

- Mathématiques
- Sciences Physiques

● Matières des secteurs professionnels :

- ESLA
- Informatique et réseaux
- Accompagnement personnalisé

■ Autres informations

- Nos formations donnent droit au statut étudiant.
- Nos STS sont des formations sous contrat qui ouvrent droit aux bourses de l'enseignement supérieur et aux crédits européens (ECTS).



Examens

Épreuves	Coef.	Forme	Durée
E1 – culture générale et expression	3	Écrite	4 h
E2 – anglais	2	CCF - 2 situations d'évaluation	
E3 – mathématiques	3	CCF - 2 situations d'évaluation	
E4 – étude d'un système numérique et d'information	5	Écrite	6h
E5 – intervention sur un système numérique et d'information	5	CCF - 2 situations d'évaluation	
E6 – Sous-épreuve E61 : Rapport d'activité en entreprise	2	Orale	30 mn
Sous-épreuve E62 : Projet technique ⁽²⁾	6	Orale	1 h
Épreuve facultative EF1 – langue vivante étrangère 2 ⁽¹⁾		Orale	20 mn ⁽³⁾

(1) La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

(2) Pour cette épreuve, trois points de coefficients seront attribués à partir de la moyenne des notes obtenues lors des 3 revues de projet. Les trois autres points de coefficients seront attribués par le jury lors de l'épreuve orale d'une heure.

(3) Précédée de 30 minutes de préparation



La Providence

23, rue des Saintes-Maries - CS 3421
41034 BLOIS Cedex
Suivez-nous

Contactez le **Pôle Enseignement Supérieur**
Renseignements par téléphone au **02 54 56 43 10**,
par courriel à v.dore@lapro.org ou info@lapro.org
ou consulter le site Internet www.lapro.org